Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 27 Joumada I 1443
31 Décembre 2021

N° 126

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2942**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2943**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2946**
Homologation de résolutions **2947**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2947**
Avis aux créanciers..... **2950**
Convocations
Sociétés anonymes **2951**
Divers
Avis au public..... **2954**
Rectificatifs **2954**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SNIT CENTRE SOUSSE **2955**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Reconduction des Fonctions du Président Général

Société AGRI CONFORT SERVICES

Société anonyme

Au capital de 5.200.000 dinars

M.fiscal : 109217E/A/M/000

RC : N°B2524102009

Siège social : Route de Gabès K14 Gargour 6157 - Agareb - Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 décembre 2021, enregistré à la recette des finances de Sfax, le 15 décembre, sous le n°21806800, quittance n°7321, dont un exemplaires a été déposé au centre National du registre d'entreprises en date du 21 décembre 2021 sous le numéro 20211184003.

Il a été décidé ce qui suit :

1/ Proroger le mandat de Mr Ridha Kriaa au 31/3/2022.

2021X01538SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

EL COM Tunisia

Société anonyme - Non résidente

Capital social : 1 035.000 dinars

Siège social : 21 rue de l'imprimerie zone industrielle Jebel Ouest Délégation Bir Mcharga, Zaghouane

Identifiant unique : 1542420 N

Aux termes d'une délibération en date du 25/6/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 975 000 dinars par la création de 97500 actions nouvelles de 10 dinars chacune. Le capital est porté de 60 000 dinars à 1 035 000 dinars divisé en 103 500 actions normatives de 10 dinars.

Deux exemplaires du procès-verbal la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenu le 25/6/2021 lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Zaghouan le 8/9/2021 sous En°21702862.

La demande d'augmentation a été déposée au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le numéro AC011312021 en date du 24/9/2021.

2021403169SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

De la Société les CARRIERES DU SAHEL (CASA)

Société anonyme

Au capital de : 863.000 mille dinars

M.F : 0036003W

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2021 enregistré à la recette des finances Rue de la Gare Tunis le 27/12/2021 n° de quittance M062586, n° d'enregistrement 21506754, l'assemblée a décidé l'augmentation du capital social de 237.000 dinars qui est porté ainsi à 1.100.000 dinars par la création de 2370 actions de 100 dinars chacune, ainsi que la modification de l'article 06 des statuts.

Une copie de PV est déposée au Registre National des Entreprises le 27/12/2021, Reçu numéro AC012042021 avec Possibilité de clôture anticipée avant le délai réglementaire.

2021403171SANB2

Notice d'information

Société Marbrerie Design & Objets "MDO" S.A.

Au capital de 3.700.000 dinars

Siège social : Immeuble Al Badr-Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis

RNE : 1415660 T

Dénomination : Société Marbrerie design & objets "MDO" S.A.

Forme juridique : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne au capital de 3.700.000 DT.

Objet social : Extraction, sciage, transformation et façonnage de marbres.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal de l'AGE du 22/11/2021 au centre national du registre des entreprises le 27/12/2021 sous le n°ACO12082021.

Nombre d'actions à souscrire : 5 000 actions de 100 dinars chacune.

Ladite assemblée générale extraordinaire a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital en une ou plusieurs fois, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts et ce conformément aux dispositions de l'alinéa 1er de l'article 294 du code des sociétés commerciales.

- Pas d'avantage spécial. Tous les actionnaires ont droit de vote aux assemblées.

- Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires et à la réglementation en vigueur.

Délais de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai. Versement des fonds : Compte indisponible ouvert à la BIAT agence de Tunis.

2021403176SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société : itissalia production

Capital social : 300.000 dinars

Siège social immeuble : Roosevelt, 3ème étage bloc B km 3.5 sur GP1, djebel El Jeloud, 1046 Tunis

Immatricule Unique n° : 1697926 RAM 000

D'après l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 octobre 2021 enregistré à la recettes des finances, rue sahel Tunis le 21 octobre 2021 sous le n°21701784 reçu n°M039205, un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 4 novembre 2021 sous le n°2021106497

Les associés ont décidé à l'unanimité la nomination de société expertise & auditing company exacom audit comme expert-comptable de la société itissalia production pour les années 2021 2022-2023.

2021R03152SRLB2

ACIER MECANIQUE TUNISIE INTERNATIONALE Sarl

Non résidente

Capital social : 150.000 DT

Zone portuaire Radés Ben Arous 2040

IU : 1328062N

En vertu du PV d'AGE du 4/6/2014 enregistré le 5/6/2014 à la RF Lac - Tunis sous le n°14705111 quittance n°52665 il a été approuvé le transfert du siège social de la société à la Zone Portuaire Radés Ben Arous 2040.

En vertu du PV d'AGO du 26/11/2021 enregistré le 16/12/2021 à la RF Place de la République - Radés sous le n°21703459 quittance n° 60863 il a été approuvé les états financiers des années 2013 à 2020 et donné quitus au Gérant sur la gestion des dits exercices.

Un exemplaire de chaque PV a été déposé auprès du RNE le 23/12/2021 sous le n°2021118836.

En vertu du PV d'AGE du 26/11/2021 enregistré le 16/12/2021 à la RF Place de la République - Radés sous le n°21503453 quittance n°60860 dont un exemplaire a été déposé auprès du RNE le 23/12/2021 sous le n°2021118843 il a été décidé la dissolution anticipée et liquidation de la société, la nomination de M. Mohamed Nabil Ben Ghorbel en qualité de liquidateur et élection de son domicile sis à la ZI Mghira 2 Avenue de Tunis A11 Ben Arous 2082 en tant que siège de liquidation.

2021R03159SRLB2

ACIER MECANIQUE TUNISIE Sarl

Capital social : 1.230.800 DT

Zone portuaire Radés Ben Arous 2040

IU : 0894688P

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3/8/2021 enregistré le 30/8/2021 à la recette des finances de Fouchana sous le n°21803158 quittance n°M050755 dont un exemplaire a été déposé auprès du RNE le 8/9/2021 sous le n°202187764 il a été approuvé les états financiers pour l'année 2020 et donné quitus au Gérant sur la gestion de l'exercice 2020.

2021R03160SRLB2

Nomination d'une gérante

Société "COCHIM TUNISIE "C.C.T "

SARL au capital de 200.000 Dinars

Siège social : 02 Rue d'Istanbul, 2013 Ben Arous, Tunisie

Identifiant unique : 1173374V

MF : 1173374V/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2021, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina, Ben Arous, le 8.12.2021 sous le n°21704831, quittance M060502 du 8.12.2021 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises Ben Arous le 13.12.2021, sous le n°2021116489, il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Mademoiselle Mariem Lachaal en qualité de Gérante de la société "COCHIM TUNISIE" avec les pleins pouvoirs pour une durée illimitée.

2021R03169SRLB2

Société DAMMAK APF

SARL au capital de 7.000 dinars

Route Elain km 16 Sfax

Matricule fiscal : 1423906T/A/M/000

Registre de commerce : B81211752015

Suivant PV AGE daté le 30/11/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax, le 4/12/2018 quittance n°M006439, enregistrement n°18505921, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 1, le 1/02/2019 sous le n°20195270, il a été décidé :

- L'augmentation du capital de 7.000 dinars à 21 000 dinars.

2021X01536SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution et liquidation d'une société

Société Unipersonnelle à Responsabilité limitée : Société STD

Siège social : Résidence Les Terrasses de Carthage Les Jardins de Carthage Tunis

Capital : 1.000 dinars

Identifiant Unique : 1450369T

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 30 avril 2021, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 2 juin 2021 sous le n°21503033, quittance n°46571, dont un original a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 202116645, le 13 décembre 2021, l'associé unique de la société a décidé ce qui suit :

- La dissolution volontaire et liquidation de la société STD ;

- La nomination de Madame Abir Ben Aoun en tant que liquidateur de cette société.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs créances dans un délai d'un mois à partir de cette publication au bureau du liquidateur sis à l'adresse suivante : 56 Rue d'Iran Tunis 1002.

2021403179SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 19/11/2021, enregistré à la recette des finances de Bir el Kassaa le 3/12/2021, enregistrement 21201646; quittance M037470, la Sté KAVA LOUNGE. Dont I.U 1651305T, ayant le siège social à l'avenue 7 novembre. Immeuble El Ahmadi, n°4, Mourouj 4, Ben Arous, a vendu à Madame Ezohra Torkhani, de nationalité Tunisienne, demeurant au 44 rue de fenouil (besbes), Mourouj 2, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels ; sis au rez-de-chaussée de l'immeuble dénommé «AHMADI 9» objet de T.F 19986 Ben Arous, avenue 7 novembre, Mourouj 4, Ben Arous, destiné pour un restaurant pizzeria dénommé «KAVA LOUNGE».

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du rédacteur de contrat; maître Abdelhamid Ben Mosbah; 7 rue Fatma Fehria, Mutuelle-ville; Tunis dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié au journal quotidien du mardi le 7 décembre 2021.

2021T01258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13/12/2021 enregistré à la recette des finances de Raoued le 15

décembre 2021 quittance numéro M086757 enregistrement numéro 21204614 Madame Souhayla Hamza titulaire de la C.I.N 07417006 domiciliée à 7 rue Lamine Chebbi Nkhilet Ariana Nord Ariana a vendu le fonds de commerce exploité en photographe à monsieur Fakher Eddine Bennani titulaire de la C.I.N 13612438 domicilié à résidence haifa 2 appart 1 M3A Jardin De Carthage - Tunis.

Toutes les oppositions seront adressées au bureau maître Yosra Borchani Safi sis Avenue de l'indépendance résidence meriem bloc A apart AR3 dans un délai de vingt jours à partir de cette publication au J.O.R.T

Une annonce a été publiée au journal Achourouk le 24 décembre 2021.

2021T01260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente par acte sous seing privé rédigé par Boulaabi Faten Avocate à Mourouj 1 avenue Habib Thameur Complexe Jamel enregistré à la recette des finances de Morneg le 15/12/2020 quittance M055978 sous le n°21202368 les héritiers de Belhsen Jaziri ont vendu à Souad Ben Hamza le fonds de commerce sis Zaouia Morneg Ben Arous.

Toute opposition pourra être rendue au local objet de ce contrat entre les mains de l'acheteur vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien.

2021R03150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 22 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances rue Al Jazira Tunis le 23/12/2021 (Quittance n°M072347 enregistrement n°21203629 Monsieur Ahmed Ben Haj Mostapha Ben Mohamed Baroudi (C.I.N n°03416889) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Ben Habib Ben Tohammi Al Zeyeni Numéro (C.I.N : 08215578) sis 35 Avenue Beb Jedid Tunis exploité "Faire du Commerce" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à son adresse sis 57 rue 9092 Cité Thameur Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien daté du 26/12/2021.

2021R03155FCCC2

Contrat de renonciation

Selon acte sous seing privé rédigé par Maître Brahmi Saloua avocate auprès de la cour de cassation Monsieur Mohamed El Fehri et Fares, Fakhri, Fehed leur nom Belghith ont renoncé à toutes leurs parts qu'ils ont dans le fonds de commerce «Jardin d'enfants El Forsen» à Madame Farah Belghith par acte enregistré à la recette des finances Avenue de France Nabeul le 13/12/2021 quittance M017299 enregistrement n°21204203 toutes les oppositions sont acceptées par Madame Farah Belghith dans les 20 jours de la publication au jort.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté du 25/12/2021.

2021R03156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la Municipalité El Menzeh Tunis le 23 septembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Charguia Tunis le 11/10/2021 (Reçu n°97081 Enregistrement n°21208365) Madame Zohra Kilani Amir a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Idriss Mhirsi et Monsieur Slim Jbali exploité "Café ROMANTICA" sis Rue 8724 -Immeuble MAHDI, Cité Olympique -Cité El Khadhra - 1003 - Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au Bureau Maître Troudi Houssem Avocat demeurant à la rue de CHYPRE n°04 - Mutuelle -ville Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien daté du 22/12/2021.

2021R03157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la Municipalité Kelibia - Nabeul le 23 novembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Kelibia - Nabeul le 01/12/2021 (Reçu n°M059251 Enregistrement n°21202771) Monsieur Atef Ben Jemaa Saafii a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Sabrine Bent Ibrahim Bchini et Madame Najla Bent Hsouna Torkhani exploité "Café 1ère Catégorie" dénommé «CAFE IBN KHALDOUN» sis à la Rue Ibn Khaldoun - Kelibia, Nabeul avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au Bureau Maître Troudi Houssem Avocat demeurant à la rue de CHYPRE n°04 - Mutuelle-ville Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien en date du 24/12/2021.

2021R03158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 16/12/2021 sous le n° 21204277 (quittance n°M072837) Mr Triki Ahmed titulaire de la carte d'identité n°03577405 demeurant à rue de la sekia Sidi Youssef Nabeul a vendu à Mr Elbenna Maher demeurant à rue elhsairia n°9 Nabeul titulaire de la carte d'identité n°06433319 la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à rue 2 Mars 1934 Nabeul pour la vente des fruits secs.

Les oppositions doivent être déposées à l'étude du rédacteur de cet acte maître Saadi Ali sis à avenue Habib Bourguiba Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 29/12/2021.

2021R03163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date 13/11/2017, rédigé par Maître Ben Rhouma Hatem, titulaire de C.I.N n°05118851, enregistré à Monastir le 14/11/2017 sous le numéro 17206723, quittance n°M061557, Monsieur Naseur Ben Ahmed Gillen, titulaire de la carte d'identité n°04021048 a vendu à Madame Salwa Elkdedi, titulaire de la carte d'identité n°01560750 le fonds de commerce sis au n°18, cite Echraka Monastir, objet du contrat de location, daté du 30/01/1987, enregistré le 4/02/1987, exploité dans l'activité artisanale les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent

avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de acheteur, qui a élu domicile à la localité du fonds précité, la vente à été publiée dans les Quotidiens le Echourouk et Quotidien du 24/12/2021.

2021S01453FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Monastir le 5/3/2021 sous n°21201383, reçu n° M013713, le nommé Chokri Tamboura, titulaire de CIN n°06794004, demeurant à Monastir a vendu à Zohra Chedli, titulaire de la CIN n°04177951, le fonds de commerce de tout type de commerce sis au Marché El Koba n°4 de Monastir par la totalité de ses éléments corporels et incorporels qui le composent.

Les oppositions doivent être adressées à l'étude du maître Abdelaziz Bizid Avocat rédacteur du contrat sis à la rue de La République immeuble EL Baraka 2 Monastir dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 29/12/2021.

2021S01455FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé par maître Maissa Limam le 9/12/2021 et enregistré le 15/12/2021 à la recette des finances diar wafa quittance MO85716 n°21206244 Mohamed Chaouech CIN : 08836749 registre de commerce n°W1450203 sis à cité Lahbib route argentine n°4 Sfax a loué à Loua Masmoudi CIN : 08873949 sis à cité naser immeuble cristal appartement n°6 Ariana Tunis la totalité du fonds de commerce café hashtag sis dans l'immeuble le petit prince route majestic bigville Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains du maître Mayssa Limam immeuble palmarium 3 bloc d 4ème étage Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Achourouk" et Assabah" le 24/12/2021.

2021X01531FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Koubaa Mohamed Anis

Avocat à la cour de cassation

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à Sfax, en date du 14 et 20 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Kaleet El Andalous le 23/12/2021 quittance M032233. La société, SENDRELLA de chaussures, enregistré au registre national des entreprises sous le n°0447385L dont le siège social est sis à Sidi Fradj Sokkra Ariana, vend à la société AICHOUCHETTE ELLE SHOES, enregistré au registre national des entreprises sous le n°1732533E dont le siège social est sis à 15 Rue Abdelhamid Ibn Bediss Belvédère 1002 Beb Bhar, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au magasin n°B20 du complexe commercial "TUNIS CITY" sis au croisement entre les Routes GP8 et Borj Touil Kaleet El Andalous Ariana destiné à l'activité de commerce de chaussures et maroquinerie et dérivés et immatriculé au registre national des entreprises sous le n°0447385L.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à la cour de Cassation sis à avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000 domicile élu - et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "Essabeh" paru le 26/12/2021.

2021X01532FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte du 2/12/2021 enregistré à la recette des finances à Sfax le 13/12/2021 sous le n°21205222 Mr Fathi Ben Amor a vendu à Mr Alaa Ben Oun le fonds de commerce (vente de fruits secs) sis route de l'Aéroport km 4 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être remises au local du vendeur sis wadran Bir Ali Ben Kalifa 3040 Sfax.

Cette vente a été publiée dans le journal Le Quotidien du 25/12/2021.

2021X01535FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sons seing privé du 15/12/2021 enregistré à la recette des finances Arbi Zarrouk Sfax le 21/12/2021 sous le n°2203512 Quittance n°M064788 Madame Saida Ben Mannée demeurante à Route Caïd Mhamed Km 1.5 Sfax a cédé le fonds de Commerce destiné au Commerce du prêt à porter sis à rue Taher Kammoun Sfax à Monsieur Mohamed Ali Yangui demeurant à 242 avenue Hakim Ibnou Sina Sakiet Ezzit Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publié à Essabah du 25/12/2021.

Les oppositions doivent être dressées Maître Mohamed Safi Rue Abou Kacem Echabbi le Colisée Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2021X01537FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/12/2021 enregistré à la recette des finances Chihia Sfax le 9/12/2021 de quittance M038084 et n° d'enregistrement 21201016, Madame Sera Bouchaalla, titulaire de CIN n°01058652, sise à rue de l'Indépendance chihia Sfax, a vendu à Madame Maroua Jallouli, titulaire de CIN n°08852280 sise à l'avenue Arbi Zarrouk immeuble idris appartement n°1 Sfax tout le fonds de commerce représentant vente de vêtements usagé (fripe) sise à route taniour km 6 avenue Habib Bourguiba n°409 Chihia Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçu dans un délai de vingt jours de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse du Maître Ahmed Besbes avocat à Sfax avenue haffouz immeuble anis 3ème étage Sfax, dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal "Le Quotidien" le 23/12/2021.

2021X01541FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte authentique d'un fonds de commerce daté le 3/12/2021 et en registré à la recette des finances Zaghouan en date de 20/12/2021 sous le n°M070563, madame Wasila Ben Salem Ben Ali a fait Donation à son Fils Mohamed Firas Ben Ali la Totalité du Fonds de Commerce constitué un «Local de vente des Produits Alimentaires et Tabac» situe à Cité El Menzeh N2 Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matériels et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez le donataire à l'adresse du F.C ce dans un délai de 20 jours à partir de la date du publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 28 décembre 2021.

2021403172FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente du 14/12/2021 établi par l'avocat maître Bedoui Ali Salah, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela du 24/12/2021 quittance 75817 sous n° d'enregistrement 21204174, Héritiers Amousse Mohamed : Son épouse Yaïche Madina et ses fils adultes Samir et Riadh et Fahed et Fethi Amousse ont vendu à Monsieur Selem Amir tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 30 Rue Nelson Mandela Tunis. Les oppositions sont acceptées au bureau de l'avocat maître Bedoui Ali Salah sis à 22 bis avenue Habib Thameur Tunis pendant la période légale.

Cet acte a été publié au journal «Le Quotidien» le 29/12/2021.

2021403181FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de convention enregistré à la recette des finances Rue Aljazira Tunis, n° d'Enregistrement 18302614 en vertu du quel Mr Taher Ben Ali Elromdhani titulaire de la CIN 04533593 a loué la totalité du fonds de commerce 48 rue El Jazzira - Tunis à la société cosmo-pro n° RC B01142112017 en la personne de son représentant légal, Mr. Mourad Ben Salem Cin 04711571 à partir du 01/10/2018 au 30/6/2023

Cet avis a été publié au journal «El Chourouk» le 17/12/2021.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de sa parution au JORT.

2021403158FCCC3

Location de fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 30/12/2019 enregistrement num 19306067 quittance M119173. La société real a donné en gérance libre à la société el Feleh trading représentée par Mahdi Ben Hriz titulaire de la cin 08123699. Le fonds de commerce situé au 53 Avenue Jean Jaurès Tunis; pour une durée commençant le 16/12/2019, exploité dans l'activité de super marché grand magasin.

Cet acte a été publié dans le journal le quotidien le 19/12/2021 numéro 6371.

2021403165FCCC3

Location de fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat sous seins privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 6/02/2020 enregistrement num 20300850quittance M011698. Mr Monji Ben Hriz a donné en gérance libre à la société el Intilak Trading représentée par Hajer Ben Hriz titulaire de la cin 08993107. Le fonds de commerce situé au 59 rue Ibn Khaldoun Bizerte; pour une durée de 3 ans commençant le 01/02/2020, exploité dans l'activité de tout commerce.

Cet acte a été publié dans le journal le quotidien le 19/1212021 numéro 6371.

2021403166FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 14/9/2021 enregistrement num 21303376 quittance M052322. Mr Mahdi Ben Hriz a donné en gérance libre à la société resto prof être présenté par Khaled Ben Hriz titulaire de la cin 08137152. Le fonds de commerce situé à la zone industrielle, Zarzouna. Bizerte; pour une durée de 3 ans commençant le 01/01/2021, exploité dans l'activité de stockage de tout types de produits.

Cet acte a été publié dans le journal le quotidien le 19/12/2021 numéro 6371.

2021403167FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Manarat Bizerte Pour les Médias et Culture

Siège : N°11 Cité Nassim 7021 Zarzouna Bizerte

Objet : Culturelle

Objectifs :

- Travailler pour diffuser la culture et la culture de la citoyenneté chez les jeunes

- Soutenir les efforts de l'état dans le travail culturel bénévole

- Contribuer à diffuser la culture de l'entreprenariat auprès des jeunes

- Contribuer à la définition et au développement du tourisme domestique

- Coopérer avec des organisations et associations similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Membres :

Président : Youssef Mrad

Secrétaire général : Eya Mrad

Trésorier : Said Smaili.

2021T01257APSF1

Constitution de syndic des propriétaires de la résidence el Mostakbel 2

Sise à la Nouvelle Médina 3 Ben Arous

En vertu de procès-verbal de constitution de syndic des propriétaires de la résidence el Mostakbel2 Nouvelle Médina 3 Ben Arous en date du 11 Juillet 2021 et suite à la décision de Monsieur le président de la municipalité de Ben Arous en date du 29 août 2021 enregistrée à la recette des finances de Yasminette sous quittance n°M039322 enregistrement : 21802166 en date 27 septembre 2021

Le syndic des propriétaires de la résidence el Mostakbel2 a été légalement constitue et se compose comme suit :

1- Baoueb Tarek : Président

2- Moncef el Kacemi : Trésorier

3- Dahri Bou Haleb : Secrétaire général

4- Tarek el Kouissi : Membre

5- Fadel el Tombari : Membre

Le président du syndic des propriétaires EL MOSTAKEL 2 Nouvelle Médina3 Baoueb Tarek.

2021R03164APSF1

Création d'un complexe de développement

Par acte de création complexe de développement enregistré à la

gouvernorat de Tataouine à 29/6/2018 sous le numéro 38 kalb el zarzour.

Siège de complexe : Cité sarkasset Tataouine nord.

Composition :

- Président : Naceur Hamza
- Trésorier : Lassoud Abdallah.
- Nombre de membres : 6 membres.

2021R03165APSF1

Constitution d'un bureau syndical

Résidence (THE RESIDENCE) sise à Rue Dag Hammarskjld Hammamet

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar

Société anonyme

Capital : 122.661.900 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins, lot n° : 3 /5 /3 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0083570N

Suite à la convocation de la société Tuniso-Koweitienne d'El Emar, l'assemblée générale constitutive du syndicat des propriétaires est tenue le 20/11/2021 à la résidence (THE RESIDENCE) sise à Rue Dag Hammarskjld Hammamet pour l'élection d'un bureau syndical.

Et par un procès-verbal de constat de la réunion de l'assemblée générale constitutive enregistré à la recette des finances de Hammamet le 29/11/2021 Quittance n°M109216, enregistrement n°21001430. Il a été décidé l'élection du bureau syndical comme suit :

- Mr Jalel Horriche : Président
- Mr Ridha Bellil : Trésorier
- Mr Mekki Triki : Secrétaire Général
- Mr Jilani Aouini : Membre
- Mme Souad Ben Hassine : Membre
- Mme Elina Zouaoui : Membre.

2021R03171APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : MANARAT EL FOUNOUN

Objet : Association culturelle

Objectif : S'efforcer d'encourager les talents, mener des activités culturelles et participer à des événements culturels et artistiques.

Siège : Cité EL Wifak - Jemmal 5020.

Liste du comité directif de l'association : «MANARAT EL FOUNOUN »

Saadi Mohamed, Gzara Fredj, Guizani Mokhtar, Hammouda Mohamed, Meliene Lassaad, Hamrouni Hamdi, Ammar Walid, Bahri Nedia, Ammar Mohamed Ali.

2021S01450APSF1

Homologation de résolutions

Nomination du bureau du syndic des propriétaires de la

Résidence «Le Pavillon» aux Jardins Aouina

Suite à l'assemblée générale électorale du syndic des propriétaires de la résidence «Le Pavillon» sis à Jardins Aouina à Tunis du 6/11/2021, procès-verbal enregistré à la recette des finances de la Goulette le 17/11/2021 sous le numéro 21706861 et validé par la municipalité de la Goulette le 24/12/2021 sous le numéro 58, la composition du bureau du syndic est comme suit :

- Mr Ahmed Siala : Président
- Mr Nabil Maalej : Trésorier
- Mr Allaeddine Kamoun : membre chargé du bloc «A»
- Mr Mohamed Dridi : membre chargé du bloc «B»
- Mr Sofian Chakroun : membre chargé du bloc «C»
- Mr Nabil Koubaa : Membre chargé du bloc «D»
- Mr Lotfi Ksantini : membre.

2021T01259APSF2

Election d'un Nouveau Bureau Exécutif

Pour le Syndicat Général de la Garde Nationale

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale électorale du syndicat général de la garde nationale tenue à Yasmine Hammamet le 4 décembre 2021 sous la supervision des deux notaires Me Abdessattar Amroussi et Najet Bouzid a été élu le nouveau bureau exécutif du syndicat général de la garde nationale, constitué par 23 (vingt trois) membres :

- Le secrétaire général : Sami Gnaoui
- Le sous secrétaire général : Walid Aloui
- Le trésorier : Moez Akli
- Le trésorier adjoint : Amen Ghanmi
- Le porte-parole officiel : Anis Saadi
- Les secrétaires généraux adjoints :

Radhouane Ayari - Sofiène Ayadi - Chokri Zaari - Mounir Gammoudi - - Adel Salem - Bilel Maali - Raouf Neffati - Lotfi Bouzghaya - Belhassen Jaouadi - Mehdi Bouguerra - Ali Mlat - Mohamed Mourali - Moufid Jaïdi - Afif Kssikssi - Sami Al Jery - Imed Hamdi - Saber Magdouli - Nizar Lounifi.

2021R03172APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

1) Poursuivant : Société internationale de promotion immobilière et d'aménagement (Immobilière Bouattour), Sarl, identifiant unique 0633157 K, siège social 39 Avenue du Japon 5ème étage, en sa qualité de créancier.

2) Parties saisies :

Société internationale de promotion immobilière Interpro, Sarl, identifiant unique 0900289 S, siège social 5 rue de Libéria Tunis, en sa qualité de débiteur.

3) Avocat poursuivant : Maître Abdesslem Chtourou, Avocat associé au LAWYERS & COUNSELLORS UNION, REBAI CHTOUROU FRIKHA, 11 rue Azouz Rebai - El Manar III Tunis; identifiant unique 714232J.

4) Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité des parts indivises revenant à la partie saisie s'élevant à 365 parts sur la totalité de 23661 parts dans la propriété dénommée Carthago, objet du T.F. n°61998 Tunis suite à la participation de la part de Mr Mohamed El Fadhel Bouchrara et la société internationale de location de voitures Interlo, inscrites sur le titre foncier sus mentionné le 18/02/2006 folio 06/2 n°733, sis au bord de l'avenue Mohamed 5 n°71 bis résidence Arabesque le Kram ouest, consistant en une parcelle dans l'indivision en forme de trapèze d'une superficie de 635 m² à extraire d'une superficie totale de 23661 m², contenant un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et 3 étages, pour le rez-de-chaussée : d'une superficie de 556 m² contenant 3 locaux

commerciaux : café, atelier de transformation de taule, agence de voyage, au milieu l'entrée de l'immeuble ou se trouve 2 apparentements à usage d'habitation et à l'arrière une terrasse non couverte, sur la gauche la chambre de gardien à coté des escaliers de l'immeuble, pour le 1er étage d'une superficie de 556 m² contenant 4 apparentements à usage d'habitation de superficie différentes dont un composé d'un salon avec un balcon et 2 chambres à coucher, cuisine contenant un séchoir et une salle de bain aménagée, le parterre en marbre et le plafond en ciment en partie en plâtre, les murs en brique, contenant tous les équipements, pour le 2ème étage : d'une superficie de 556 m² identique au 1er étage contenant 4 apparentements à usage d'habitation pour le 3éme étage : d'une superficie de 355 m² contenant 3 apparentements dont un contenant un balcon à l'arrière, sur la terrasse de l'immeuble se trouve une chambre d'une superficie de 14 m², la construction est en bon état, d'un super standing situé à une artère principale dans la région à vocation commerciale dominante.

5) Mise à prix : 1) 3.509.471,945 d sans les frais.

6) La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première Instance de Tunis et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

7) Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 25/01/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Tunis.

8) Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui lui sont soumis.

2021R03168VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Le demandeur poursuivant : Zouhaier Ben Ferjani Smida, habite à Sousse, avocat maître Abed El Basset Bel Houlla avocat à Sousse.

Le débiteur poursuivie : Ayda Zaza, situé à la route cité Ezzouhour cité Eryadh sousse.

Jugement Commercial : jugement d'autorisation de vendre rendu par le service commerciale du tribunal de première instance de Sousse, n°6291 du 15/6/2021.

Le fonds de commerce soumis à la vente : boucherie rouge, «boucherie de Jassim», situé à la route cité Ezzouhour cité Eryadh Sousse avec tous ses éléments et composants représentés dans :

Droit de Bail :

Les composants immatériels : la Clientèle, et l'achalandage, le nom commercial le droit de licence.

Les composants matériels : représentés par tous les objets mobiliers, équipements, machines et biens existants.

Mise à prix : trente trois mille trois cent trente trois dinars (33 333,000 dinars) dont 27 128.000 dinars pour les composants immatériels et 6 205.000 dinars pour Le composants matériels.

Les frais sont supportés par l'acheteur en totalité.

Date et lieu de la vente : le jeudi 20/01/2022 à 10h du matin au lieu du local situé à la route cité Ezzouhour cité Eryadh Sousse.

Le cahier de charges auprès de l'huissier de justice.

Remarque : toute personne intéressée par la vente ne pourra participer à celle-ci qu'elle consigne le montant 3 333.000 dinars en espèce auprès du huissier de justice dans un délai maximum au 19/01/2022 avec l'obligation de payer les sommes de vente en espèces ou par cheque certifié.

L'annonce de la vente sus indiquée a été introduite aux journaux le Quotidien et Echourouk du 24/12/2021.

2021S01454VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude Maître Khaled Mahfoudh

Avenue Habib Bourguiba

Imm Intilaka2 - Bloc "D" M10 - 3000 Sfax - Tunisie

Matricule fiscal : 110896/P/A/P/000

Tél/fax : 74 210 466

khaledmahfoudh@gmail.com

Partie poursuivante : Société «STIVEL» S.A dont le siège social est à Monastir M.F 004419S/A/M/000 représentée par son PDG Mr Abdelaziz Dahmani Titulaire de la C.I.N n°04016381 du 12/01/1994.

Partie saisie : Ahmed ben Mohamed Chaabani. Résidant rue Tahar Sfar ; Hammamet,

L'immeuble soumis à l'adjudication : terrain - sis à Hammamet gouvernorat de Nabeul, objet du titre foncier «590919 Nabeul» parcelles 03 et 08.

Avocat poursuivant : Maître Khaled Mahfoudh Avenue Habib Bourguiba - Imm. Intilaka2 - Bloc "D" M10 - 3000 Sfax - Tunisie.

Mise à prix : Cent quatre vingt quatorze mille six cent quatre vingt sept dinars cinq cent millimes (194.687.500 DT) déterminés par l'expert en immobilier Mr Ghassen Ben Rajab désigné par ordonnance sur requête rendue par le Président du Tribunal de 1ère instance de Grombalia sous le n°50105 du 4/4/2019.

Lieu et date de l'adjudication : tribunal de 1ère instance de Grombalia, situé à Grombalia - Tunisie le lundi 7 février 2022 à partir de 9 h du matin,

Visite du local : Tous les jours horaires administratifs.

2021X01509VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, sise à 3 rue d'Hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élu chez Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah Immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Société Dar El Kamar, SA, RC : B126721999 MF : 522677VAM000, domicile élue chez Maître Mohammed Kammoun société d'avocats LEGALYS sis à immeuble «Emeraude Palace» A2, 1 rue Lac Windermere les Berges du Lac 1053 Tunis et son siège sis à 14 rue Abou Hanifa 2ème étage la Marsa 2078 Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble objet du TF n°41363 Médenine dénommé «dar elkmar» sis à Rass Marmour Hissi Jerbi au nord du village Swihel délégation de Zarzis gouvernorat de Médenine et à 2 km du domaine maritime consistant en un terrain d'une contenance de 6262 m² sur lequel est édifiée une construction non achevée composée de 4 étages connu par "hôtel dar elkmar" délimité du coté sud par une entrée commune au long de 107.40 mètres et du coté est par le DPM au long de 79.70 mètres, du coté nord par une piste publique au long de 20.90 mètres dans une partie et les tiers au long de 64.40 mètres dans une 2ème partie et une piste publique au long de 15.45 mètres dans une 3ème partie, du côte ouest par les tiers au long de 24.75 mètres dans une partie et une piste publique au long de 32.55 mètres dans une 2ème partie et les tiers au long de 27.50 mètres dans une 3ème partie.

Rez-de-chaussée contient un café et une cuisine non achevée, il existe au coté nord une piscine délaissée, une piscine couverte un porte de transformateur électrique des 2 cotés sud et ouest et une chambre de climatisation centrale non achevée.

La superficie couverte de rez-de-chaussée est de 2752 m² et le 1er étage d'une superficie couverte de 1318 m², le 2ème étage d'une superficie couverte de 1114 et le troisième étage d'une superficie couverte de 274 m² et la piscine d'une superficie couverte de 161 m².

Mise à prix : (1.736.208.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 7/2/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine,

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01524VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie poursuivante : Société Jihen SARL représentée par son gérant dont le siège social est à la Route d'Elain km5 Sfax, inscrite au R.C sous le n°B1114401997 son identifiant unique : 0043549V- élu son domicile au cabinet de son avocat Maître Rafâa Ayadi sis à 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Partie saisie : Bader Borcheni commerçant, inscrit au R.C sous le n°A1471141997 son identifiant unique 0276114M, titulaire de la C I N : 01265347, demeurant à la Médina, rue Ibn Rochd, prés Sidi Ali Karray souk Ammar Sfax et à son adresse élu au cabinet de son avocat Maître Chahira Hosni Sessi sis à immeuble les quatre saisons Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rafâa Ayadi, Avocat à la cour de cassation demeurant à 13 Avenue Farhat Hached Sfax, titulaire de la MF n°630117/T/A/P/000.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble sis à délégation Sfax ville, gouvernorat de Sfax, objet du titre foncier n°72925 Sfax qui correspond à un appartement situé au 3ème étage de l'immeuble «Le Palmarium 40» à usage à l'habitation d'une superficie totale de 83m² outre les parties indivises et communes (83/1742) construit sur le titre foncier 43354 Sfax.

Mise à prix : Quatre vingt trois mille Dinars (83.000.000 d) le tout frais en sus.

Date et lieu de la vente : lundi 31/01/2022 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sfax situé au palais de justice, rue Abou Elkacem Chebbi Sfax à partir de 9 h du matin.

Observations :

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faîte tous les jours pendant les heures administratives. Pour amples renseignements on peut s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax rue Abou Elkacem Chebbi Sfax où se trouve le cahier des charges déposé au Cabinet de Maître Rafâa Ayadi avocat à la cour de cassation 13, Avenue Farhat Hached Sfax.

2021X01534VEPA1

Vente d'un navire de pêche aux enchères publiques

Créancier poursuivant : La société «MECANAV» en la personne de son représentant légal, société à responsabilité limitée en liquidation, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0017620 K, domicile élu chez Maître Zaher Feki de la société «Dami & Feki Avocats Associés», société civile professionnelle d'Avocats sise rue Habib Thameur et rue Haffouz, immeuble océan bleu, 6éme étage, 3000 Sfax.

Titre exécutoire : Arrêt de la cour d'Appel de Sfax n°71609 du 13/7/2020, notifié par l'huissier à Mahdia Khadija Ghamgui selon PV n°6860 du 25/2/2021.

Débiteur saisi et propriétaire du navire saisi : La société de Pêche "Echabbia" représentée par son gérant monsieur Salem Kitar, dont il n'a pas été possible de retrouver l'identifiant unique au registre national des entreprises, ayant son siège à une rue dérivant de la rue Sidi Mehrez, La Cheba.

Caractéristiques du navire saisi : Navire de pêche dénommé «Wajdi El Bahr», immatriculé sous le n° BI478 en date du 02/3/1988; Armement : Pêche ; Année de construction : 1988;

Longueur; 27,92m; Largeur; 6,93m; Profondeur : 3,77m; Jauge brute ; 141,96 tonnes; Moteur : Baudouin 430 ch.

Lieu où se trouve le navire : Port de pêche de Sfax, à sec dans un chantier de construction navale.

Mise à prix : Quinze mille dinars (15.000d), les frais en sus.

Conditions de vente : Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un Avocat après présentation d'un chèque certifié d'un montant équivalent au minimum au tiers de la mise à prix.

Le navire peut être visité sur les lieux où il se trouve tous les jours ouvrables de la semaine durant les horaires administratifs. Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec le cabinet de l'Avocat poursuivant Maître Zaher Feki sis à rue Habib Thameur et rue Haffouz, immeuble océan bleu, 6ème étage, 3000 Sfax.

Jour, lieu et heure de l'adjudication : Le lundi sept février deux mille vingt deux (7/02/2022) à partir de neuf heure du matin, à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax1, au palais de justice sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

2021X01539VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel/Fax : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant: B. F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Mohamed Matri Ben Belgassim Ben Jaballah Hamouda, demeurant au 37, rue Dhia, cité jinene, Oued Elil, Manouba

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation

4 L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°23209 Sfax d'une contenance de 24886 m² et la totalité de la propriété objet du titre foncier 23611 Sfax d'une contenance de 29929 m² et la totalité de la propriété objet du titre foncier 23208 Sfax d'une contenance de 61458 m² sise à Skhira.

5/ Prix de la vente : 260.000,000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi 02/02/2022 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Sfax 2.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2021403163VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank T.S.B. (Ex Stusid Bank). S.A., sise 32 Rue Hédi Karray Tunis. M.F. n° 013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

Partie saisie :

Faouzia Bent Mohamed Moncef El Manaii C.I.N n°00284794 propriétaire du nom commercial «Comptoir Chelbi» Registre de Commerce T.P.I Tunis n°A00115632004, demeurant 1 rue 6918 cité Intilaka Tunis.

En leur qualité de créancière hypothécaire saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

Se situe à El Mnihla précisément cité Intilaka gouvernorat de l'Ariana, objet du TF n°18328 Ariana.

Il consiste en une parcelle de terrain nue à vocation d'habitation et qui ne contient aucune construction. L'immeuble est d'une superficie de 503 m², de forme rectangulaire et d'une façade principale du coté nord sur la rue 62652 et une façade secondaire du coté ouest ouvrant sur une rue non numérotée parallèle au parcours du métro léger liant Tunis à la cité Intilaka.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

Cent quatre vingt huit mille quatre cent quatre dinars et 385 Millimes (188.404,385) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Lundi 24 janvier 2022 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de l'Ariana.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2021403175VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» Ex. Stusid Bank Société anonyme représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis M.F : 013026 E/P/M/000.

Partie saisie : Société les manèges d'animation touristique, société anonyme matricule fiscal 0022855M demeurant avenue de la République, 8050, Hammamet, Nabeul demeurant aussi Hôtel La Playa, Hammamet Sud.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 622961 Nabeul dénommé «propriété société des jeux et d'animation I» d'une superficie de 24113 m² sis à la zone touristique Hammamet Sud, faisant partie du plan d'aménagement en cours de révision dont la partie Est est réservée pour les projets d'animation touristiques TA et la partie Ouest est consacrée pour les projets touristiques semi Hôteliers UTS dont l'accès par une route donnant sur Avenue Moncef Bey délégation Bir Bouragba Hammamet.

Le terrain est constitué de 3 lots consistant en un complexe d'animation touristiques, agence de voyage, restaurant, Bar, Boite de nuit, Magasins non exploités actuellement à l'exception de la Boite de nuit Opium loué à la société LIMAY pour un loyer trimestriel de 27.500 DT.

Mise à prix : (18.300.000,000 DT) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (31 Janvier 2022) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Grombalia à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2021403178VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Sté PRO & HOME s.a.r.l

Rue Victor Hugo Sousse Ville

IU : 1533563 C

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance de Sousse le 7/12/2021 décidant la faillite de la société PRO & HOME s.a.r.l date de cessation de paiement 18/01/2021 la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen en qualité de syndic de faillite sous contrôle du juge commissaire, Madame Ameni Zitouni.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 15 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à Rue Commandant Bejaoui Sousse Immeuble ELMEDINA B 19 - Tél : 73 203 045.

2021S01449VEPA2

Clôture de travaux de séquestre

En vertu d'une décision rendue par Mme le juge du séquestre et de la liquidation au tribunal de première instance de Sousse en date du 16/12/2021, il a été décidé la clôture des travaux de séquestre relatifs à la propriété Dalel objet du titre foncier n°50676 sise à la rue Mongi Bali la Corniche Sousse tel qu'il est prévu par le jugement rendu par le tribunal de première instance de Sousse sous le n°42421 en date du 02/11/2010 portant nomination de Mr Belgacem Ben Khaled comme mandataire de Justice de ladite propriété.

2021S01451VEPA2

Avis aux créanciers

Ministère de la justice et des droits de l'Homme

Tribunal de 1ère instance de Sfax

Avis de répartition de deniers

Affaire n°637

Par décision du Juge chargé de la répartition des deniers en date du 27/12/2021, il a été décidé l'ouverture de la procédure de répartition du montant provenant de la vente des biens saisis de Mr Mohamed Ktata suite à la requête déposée par Maître Mahmoud Moalla au nom de Abd Waheb Badreddin après consignation à la caisse des dépôts et consignations, en vertu du reçu n°M021568 en date du 25/6/2021.

Tout créancier qui envisage de participer à la répartition du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiants sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et 468 du CPCC.

2021X01540VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AGIL DE GESTION ET DE SERVICES S.AGE.S-S.A

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : avenue Mohamed -Ali -Akid, Cité Olympique, El Khadhra - Tunis

I.F : 000MP1400127/Z

La société Agil de gestion et de services a l'honneur d'inviter ses actionnaires pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 janvier 2022 à 9h30 au siège social de la Société Nationale de Distribution des Pétroles à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale.

2. Approbation de nomination des membres du Conseil d'Administration.

3. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice 2020.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2020.

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

7. Répartition du résultat de l'exercice 2020

8. Quitus aux administrateurs.

9. Détermination des jetons de présence.

10. Désignation des administrateurs pour le mandat 2021-2023.

11. Désignation du commissaire aux comptes pour le mandat 2021-2023.

2021R03162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ACTIFS PRECIEUX "APEX S.A."

Capital social : 4 882 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Zriba 4 Zaghouan (Tunisie)

Identifiant Unique : 1451581 A

Messieurs les Actionnaires de la société ACTIFS PRECIEUX "APEX S.A." sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 2 février 2022 à 11 heures au siège de la société sis à Zaghouan à la zone Industrielle Zriba 4 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner les délais et les modalités de convocation à l'A.G.O.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020.

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.

Tout Actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'Actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales Actionnaires prennent part aux A-ssemblées, qu'ils soient ou non personnellement Actionnaires.

2021R03167SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HOLDING GENERALE D'EDUCATION TUNISIE

S.A au capital de 35.145.000 Dinars

Siège social : Yasmine Tower Bloc C, 6ème étage, 1082 Centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant Unique (M.F) : 1519569Z

Les actionnaires de la société Holding Générale d'Education Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 31 janvier 2022 à 10 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion;

- Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2019 ;

- Lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 ;

- Affectation du Résultat de l'exercice clos au 31 août 2019 ;

- Approbation des Conventions Réglementées;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Pouvoirs aux fins de formalités.

2021403159SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

HOLDING GENERALE D'EDUCATION TUNISIE

S.A au capital de 35.145.000 Dinars

Siège social : Yasmine Tower Bloc C, 6ème étage, 1082 Centre Urbain Nord, Tunis.

Identifiant Unique (M.F) : 1519569Z

Les actionnaires de la société Holding Générale d'Education Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 31 janvier 2022 à 11 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion;

- Lecture et approbation des rapports respectifs du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes de la Société relativement à l'opération d'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- Augmentation du capital social en numéraire par compensation de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

- Pouvoirs aux fins des formalités.

2021403160SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HOLDING GENERALE D'EDUCATION TUNISIE

S.A au capital de 35.145.000 Dinars

Siège social : Yasmine Tower Bloc C, 6ème étage, 1082 Centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant Unique (M.F) : 1519569Z

Les actionnaires de la société Holding Générale d'Education Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 31 janvier 2022 à 12 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion;

- Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2020 ;

- Lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial des commissaire aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020 ;

- Affectation du Résultat de l'exercice clos au 31 août 2020 ;

- Approbation des Conventions Réglementées;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Nomination/Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Nomination/Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs aux fins de formalités.

2021403161SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HOLDING GENERALE D'EDUCATION TUNISIE

S.A au capital de 35.145.000 Dinars

Siège social : Yasmine Tower Bloc C, 6ème étage, 1082 Centre Urbain Nord, Tunis.

Identifiant Unique (M.F) : 1519569Z

Les actionnaires de la société Holding Générale d'Education Tunisie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 31 janvier 2022 à 14 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion;

- Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021 ;

- Lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial des commissaire aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 ;

- Affectation du Résultat de l'exercice clos au 31 août 2021 ;

- Approbation des Conventions Réglementées;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Nomination/Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs aux fins de formalités.

2021403162SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

CARGOTRAIL

S.A au capital de 600.000 Dinars

Route de Sousse Km 13 2034 - Ezzahra

Identifiant RNE : 1076826J

CNSS : 25423090

Les actionnaires de la Société "CARGOTRAIL" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31/01/2022 à 10h au siège social sis à Ez-Zahra et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Lecture des rapports de gestion des exercices 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

3/ Approbation des états financiers des exercices 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

4/ Lecture des rapports d'audit du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021403164SANB3

Convocation

Sté south mediterranean holidays - S.A

Siège social : 46, rue de l'école - Sidi Rézig - 2033

M.F : 398269H/A/M/000

R.C : B142631997

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société south

mediterranean holidays sont invités à assister aux réunions des assemblées générales, ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le jeudi 23 janvier 2022 au cabinet Monoom Ben Ahmed, à la nouvelle Ariana sis 22 rue des Jasmins, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire (10h30);

- Approbation du retard dans la tenue des assemblées ;

- Examen des rapports du Conseil d'administration relatifs à la gestion des exercices 2017 et 2018;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017 et 2018 ;

- Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31-12-2017 & 31-12-2018;

- Affectation des résultats des exercices 2017 et ceux de 2018 ;

- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2017 et 2018 ;

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 & 2021 ;

- Désignation des administrateurs pour les exercices 2019-2020 & 2021 ;

- Fixation du jeton de présence pour les exercices 2017 & 2018.

2) Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire (11h30);

- Changement d'adresse de notre siège social qui a été transféré à l'avenue Farhat Hached, App n°10-2ème étage - Sidi Rézig - 2033 - Mégrine.

- Dénomination du non commercial de l'hôtel «ITROPIKA Beach».

2021403170SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FM3 PRODUCTION

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars Tunisiens

Adresse : Immeuble Sawarby 2ème étage Centre Urbain Nord

Identifiant Unique : 1199854T/A/M

Messieurs les actionnaires de la Société FM3 Production, sont convoqués à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 20 janvier 2022 à 9 h, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion 2019,

2. Lecture du rapport de gestion 2020,

3. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,

4. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,

5. Renouvellement des mandats des administrateurs,

6. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023,

7. Pouvoir pour formalités.

2021403173SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE FM3 PRODUCTION

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars Tunisiens

Adresse : Immeuble Sawarby 2ème étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1199854T

Messieurs les actionnaires de la Société FM3 Production, sont convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire, le 20 janvier 2022 à 11 h, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et des délais de convocation.

2- Augmentation du capital pal conversion des dettes certaines, liquides, échues et exigibles.

3- Association des fonctions de Directeur Général et Président du conseil.

4- Modification du siège social de la société.

5- Modification corrélative des statuts.

6- Pouvoir pour formalités.

2021403174SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaire

ARTICLE 276 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE - SA

Société anonyme

Capital social : 3.500.000 Dinars

Siège social : 10 Bis, Avenue Mohamed V - 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0792865Y

Le Conseil d'administration tenu le 27/12/2021, convoque les actionnaires :

I- A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mercredi 02 février 2022 à 10 heures au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Ratification du retard des délais et des modalités de convocation dans la tenue des assemblées ;

2/ Examen et approbation des rapports de gestion des exercices 2017-2018 et 2019 ;

3/ Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes et Approbation des états financiers au titre des exercices 2017-2018 et 2019;

4/ Affectation des résultats au titre des exercices 2017-2018 et 2019 ;

5/ Quitus aux administrateurs.

II- A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mercredi 02 février 2022 à 10 heures 30 au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Ratification du retard des délais et des modalités de convocation dans la tenue des assemblées;

2/ Examen et approbation des rapports de gestion des exercices 2020-2021 ;

3/ Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes et Approbation des états financiers au titre des exercices 2020 et 2021;

4/ Affectation des résultats au titre des exercices 2020 et 2021;

5/ Quitus aux administrateurs;

6/ Renouvellement du mandat des administrateurs.

III- A l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le mercredi 02 février 2022 à 11 heures

au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Réduction du capital social;

2/ Adoption des statuts mis à jour.

2021403180SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mme Jihene Ben Hassen Trabelsi CIN n°09000267 déclare avoir perdu son titre de propriété n°29045 Béja. Un certificat de perte a été soumis au Centre de sécurité nationale du quartier d'Al-Zohour le 28 décembre 2021, numéro 942.

2021R03178DIVD2

Avis

Madame Fatma Bent Jilani Ismail titulaire de la C.I.N n°04124992 annonce que le titre de propriété n°15/25744 concernant le titre foncier n°71440 Monastir est disparu et objet d'Attestation de perte n°443 délivrée le 22/12/2021.

2021S01447DIVD2

Avis

Madame Samra Bent Mabrouk Dandana titulaire de la C.I.N n°04118883 annonce que le titre de propriété n°15/824 concernant le titre foncier n°54304 Monastir est disparu et objet d'Attestation de perte n°448 délivrée le 23/12/2021.

2021S01452DIVD2

Avis

Salhi Aida annonce qu'elle possède 8 oliviers sise route de Gabès km 17 Gargour Agareb Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X01533DIVD2

Perte de titre de propriété

Mme Zahra El Yahyaoui annonce titulaire de la C.I.N n°09174899 qu'elle a perdu un titre de propriété d'un terrain situé à Denden, route d'El Agba, division «SAAFA» parcelle n°26 Immatriculation Immobilière 15559 La Manouba Titre de propriété n°1206/17 au nom de la société «SAAFA» Immobilière.

En de cas la trouver veuillez appeler le 50871800.

2021403177DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Société ITALCAR SA

Représentation de matériel de transport

Capital social : 3000 000 Dinars

Rue n°8612 Impasse n°4, Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

RC : B015222205

Matricule Fiscal : 937892/D/A/M/000

L'annonce numéro 2021R02945SANB2 publié au Journal Officiel numéro 115 en date de 7 décembre 2021 page numéro 2728 se lit comme suit :

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2015, enregistré le 02 juin 2015 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Bureau - Tunis sous le numéro n°15703072 quittance n°47879 enregistré au Registre National des Entreprises en septembre 2015, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2014 et d'affecter les résultats.

La même Assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs et de commissaires aux Comptes. Il a été décidé aussi de nommer Monsieur Taher Ladjmi nouveau Administrateur et de nommer le cabinet Hichem Besbes nouveau commissaire aux comptes pour une durée de 3 ans.

Au lieu :

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2015, enregistré le 02 juin 2015 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Bureau - Tunis sous le numéro n°12805496 quittance n°47879 enregistré au Registre National des Entreprises en septembre 2015, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2014 et d'affecter les résultats.

La même Assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs et de commissaires aux Comptes. Il a été décidé aussi de nommer Monsieur Taher Ladjmi nouveau Administrateur et de nommer le cabinet Hichem Besbes nouveau commissaire aux comptes pour une durée de 3 ans.

2021R03166FCCZ9

SNIT CENTRE
SOUSSE

BILAN

(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

ACTIFS	2020	2019
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	121 585	121 585
Moins : Amortissements	(120 567)	(118 809)
Valeur nette	1 018	2 776
Immobilisations corporelles	1 510 611	1 457 329
Moins : Amortissements	(1 159 944)	(1 087 090)
Valeur nette	350 668	370 239
Autres immobilisations non courant		
Immobilisations financières	804 994	875 248
Total des Actifs non courants	1 156 680	1 248 263
ACTIFS COURANTS		
Stocks	51 061 095	51 859 766
Moins Provisions	(280 535)	(280 535)
Valeur nette	50 780 560	51 579 231
Clients et comptes rattachés	1 440 577	2 111 243
Moins Provisions	(37 332)	(37 332)
Valeur nette	1 403 245	2 073 911
Etat et collectivités publiques	3 609 024	3 727 207
Autres actifs courants	587 516	517 200
Placements et autres actifs financiers	1083195	86387
Liquidités et équivalents de liquidités	3 024 583	570 567
Total des actifs courants	60 488 123	58 554 503
TOTAL DES ACTIFS	61 644 803	59 802 766

BILAN

(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2020	2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	950 000	950 000
Réserves légales	95 000	95 000
Autres réserves	252 440	252 440
Réserves pour fonds social	372 173	356 280
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	22 919 822	21 321 935
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	24 589 435	22 975 655
Résultat de l'exercice	1 358 879	1 597 886
Total des capitaux propres avant affectation	25 948 314	24 573 541
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	1 510 419	706 302
Provisions	520 802	646 255
Total des passifs non courants	2 031 221	1 352 557
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 142 312	7 864 335
Avances clients sur ventes	14 744 119	15 109 496
Avces sur frais d'immatriculation et de lotissement	433 297	433 897
Compte courant SNIT - mère	2 019 410	2 083 911
Etat et collectivités publiques	172 843	550 193
Autres passifs courants	1 018 027	1 009 697
Concours bancaires et autres passifs financiers	8 135 261	6 825 139
Total des passifs courants	33 665 269	33 876 668
Total des passifs	35 696 490	35 229 225
	61 644 804	59 802 766

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330 9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2021S01461BCFA5

SNIT CENTRE
SOUSSE

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

RUBRIQUES	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	11 552 103	12 364 880
Autres produits d'exploitation	687 668	180 181
Total des produits d'exploitation	12 239 771	12 545 061
CHARGES D'EXPLOITATION		
Coût de revient des logements vendus	(7 812 648)	(8 239 839)
Charges de personnel	(2 063 310)	(1 923 062)
Dotations aux comptes des amortissements	(74 640)	(97 909)
Dotations aux comptes des provisions	125 482	52 000
Autres charges d'exploitation	(532 321)	(469 129)
Total des charges d'exploitation	(10 357 437)	(10 677 938)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 882 334	1 867 123
Charges financières nettes	(46 590)	(17 879)
Produits des placements	60 723	81 321
Autres gains ordinaires	444	164 355
Autres pertes ordinaires	(136 021)	(3 724)
Résultat des activités ordinaires avant impôts	1 760 890	2 091 196
Impôts sur les bénéfices	(386 357)	(474 144)
Résultat des activités ordinaires après impôts	1 374 533	1 617 052
Impôts sur résultat ordinaire	(386 357)	(474 144)
Praticipation Budgetde l' Etat	(15 654)	(19 166)
Résultat net de l'exercice	1 358 879	1 597 886
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	1 358 879	1 597 886

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2020

RUBRIQUES	2020	2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Effets des modifications comptables		
Résultat net de l'exercice	1 358 879	1 597 886
Ajustements pour :		
* Amortissements	74 640	97 900
* provisions	10 308	5 000
* Reprises provisions	(135 761)	(57 000)
Variation des :		
* Stocks	798 671	1 060 123
* Créances	788 849	2 061 317
* Autres actifs	(1 067 124)	(199 949)
* Fournisseurs et autres dettes	(1 520 938)	(399 865)
* Plus/moins-value sur cessions	-	(15 300)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	307 524	4 150 112
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissement provenant de		
* La cession d'immobilisations corporelles	0	15 300
Décaissements sur		
* Acquisition d'immobilisations corporelles	(53 282)	(56 581)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(53 282)	(41 281)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Décaissement pour remboursements des emprunts	(2 827 126)	(6 314 327)
Encaissement provenant des emprunts reçus	5 008 435	2 827 126
Encaissement intérêts sur prêts du fonds social	18 465	18 213
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	2 199 774	(4 018 087)
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 454 016	90 744
Trésorerie au début de l'exercice	570 567	479 823
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 024 583	570 567